
SOCIETE GENERALE BANK & TRUST (Monaco)

Société Anonyme Monégasque
au capital de 7 650 000 euros
Siège social :13-15, boulevard des Moulins - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	2003	2004
Créances sur les Etablissements de Crédit	1,2,3	397 529	438 031
A vue		35 368	23 744
A terme		362 161	414 287
Créances sur la clientèle	1,3	80 820	116 973
Autres concours à la clientèle		73 162	102 428
Comptes ordinaires débiteurs		7 658	14 545
Obligations et autres titres à revenu fixe	4	8 431	8 342
Autres titres à revenu variable		859	824
Immobilisations incorporelles & corporelles	5	1 066	1 111
Autres actifs	6	2 371	1 033
Comptes de régularisation	7	337	636
TOTAL DE L'ACTIF	10	491 413	566 950
 PASSIF		 2003	 2004
Dettes envers les Etablissements de Crédit	1,2,3	81 403	111 323
A vue		0	357
A terme		81 403	110 966
Comptes créditeurs de la clientèle	1,3	369 675	409 949
Autres dettes		369 675	409 949
A vue		33 170	33 854
A terme		336 505	376 095
Autres passifs	6	578	1 725
Comptes de régularisation	7	918	1 281
Provisions pour risques et charges.....	8	526	541
Capital souscrit		7 650	7 650
Réserves	9	765	765

Report à nouveau		26 813	29 897
Résultat de la période		3 085	3 819
TOTAL DU PASSIF	10	491 413	566 950

HORS BILAN

	Notes	2003	2004
Engagements donnés.....	11	342	338
Engagements de garantie.....			
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		37	33
Engagements d'ordre de la clientèle		305	305
Engagements sur titres			
Autres engagements donnés			
Engagements reçus	11	0	0
Engagements sur titres			
Autres engagements reçus			

COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2004

(en milliers d'euros)

	2003	2004
Produits et charges d'exploitation bancaire		
Intérêts et produits assimilés	78 638	101 995
Sur opérations avec les établissements de crédit.....	77 222	99 375
Sur les opérations avec la clientèle.....	1 416	2 619
Intérêts et charges assimilées	-74 715	-97 284
Sur opérations avec les établissements de crédit.....	-66 745	-88 772
Sur opérations avec la clientèle	-7 970	-8 511
Commissions (produits)	6 908	7 379
Commissions (charges)	-675	-839
Gains sur opérations financières	404	436
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction .	7	
Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement ..	275	264
Solde en bénéfice des opérations de change	123	172
Autres produits et charges ordinaires		
Autres produits d'exploitation	218	155
Autres produits d'exploitation bancaire	218	155
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation bancaires	-640	-565
Charges générales d'exploitation non bancaire	-6 415	-7 033
Frais de personnel	-3 506	-4 415
Autres frais administratifs.....	-2 909	-2 618
Autres produits et charges exceptionnels		
Charges exceptionnelles		-125
Sortie d'actif		-125
Dotations aux amortissements	-266	-262
Dotations aux provisions	-556	-165
Reprises de provisions	184	128
Résultat ordinaire avant impôt.....	3 085	3 819

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Principes généraux :

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de la SOCIETE GENERALE BANK & TRUST (Monaco) ont été établis conformément aux dispositions du règlement 91.01 du 16 janvier 1991 du Comité de la réglementation bancaire, modifié par le règlement 92.05 applicable aux Etablissements de crédit, ainsi qu'aux principes et méthodes généralement admis.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Conversion des opérations en devises :

Conformément au règlement 89-01 du Comité de la réglementation bancaire modifié par le règlement 90.01, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice publié par la Banque Centrale Européenne .

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours du comptant lors de leur passation en compte de résultat

2. Opérations sur titres :

• Titres d'investissement :

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance, et dont le financement est assuré par des ressources adossées.

Ils sont enregistrés au prix de revient et l'écart entre celui-ci et la valeur de remboursement est amorti sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.

• Titres de transaction :

Les titres de transaction sont des titres acquis sur un marché organisé suffisamment liquide avec l'intention dès l'origine, de les revendre dans un délai maximum de 6 mois. Les titres de transaction sont évalués à leur valeur de marché. Les plus ou moins values dégagées sont enregistrées en produits ou charges de l'exercice.

• Titres de placement :

Les titres de placement sont des investissements financiers acquis pour procurer un rendement financier.

Une provision est constituée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

3. Intérêts et commissions :

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées prorata temporis.

4. Provisions :

Les provisions pour créances douteuses sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillites, liquidations...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque. Sont considérées comme créances douteuses, les créances ayant des impayés depuis 6 mois au moins sur les crédits immobiliers et depuis 3 mois au moins sur les autres crédits. Conformément à la réglementation, les intérêts y afférents sont obligatoirement provisionnés à 100%.

5. Immobilisations :

Les immobilisations figurent au bilan pour leur prix d'acquisition diminué des amortissements cumulés ; elles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

6. Fiscalité :

La banque n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices en 2004 en application des dispositions fiscales de la Principauté de Monaco.

La Banque n'a pas opté pour la récupération de TVA.

7. Frais de personnel et effectif :

Les charges de personnel et l'effectif proviennent pour partie de la mise à disposition d'agents contre facturation par la SOCIETE GENERALE Monaco et pour partie de frais de personnel engagé directement. Une provision pour départs en retraite est constituée pour le personnel engagé directement par la SOCIETE GENERALE BANK & TRUST (Monaco).

INFORMATIONS SUR LES RUBRIQUES DE BILAN ET DE HORS BILAN

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'EUROS sauf indication contraire.

1. Ventilation de certains postes du bilan selon la durée résiduelle

Emplois et ressources à terme	< 3 mois	> 3 mois	Total au
	2003	< 1 an	31/12/04
Créances sur les établissements de crédit	362 161		414 287
EUR	247 754	227 824	290 467
Devises	114 407	112 838	123 819
Créances sur la clientèle	73 162		102 428
EUR	64 477	67 836	92 672
Devises	8 685	7 271	9 757
Dettes envers les établissements de crédit	81 403		110 966
EUR	72 291	75 966	100 802
Devises	9 112	7 679	10 164
Comptes créditeurs de la clientèle	336 505		376 095
EUR	220 033	249 232	252 276
Devises	116 472	112 838	123 819

2. Opérations avec les entreprises liées et dettes subordonnées

Comptes de bilan	2003	31/12/04
Créances sur les établissements de crédit	396 355	436 637
A vue	35 361	23 738
A terme	360 994	412 899
Dettes envers les établissements de crédit	80 962	110 825
A vue	0	357
A terme	80 962	110 468
Hors bilan		
Engagements de garantie	37	33

3. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer,

inclus dans les postes du bilan	2003	31/12/04
Postes de l'actif	1 604	1 877
Créances sur les établissements de crédit	1 174	1 394
Créances sur la clientèle	430	483
Postes du passif	784	988
Dettes sur les établissements de crédit	440	498
Dettes sur la clientèle	344	490

4. Ventilation du portefeuille titres

Titres de Placement

	2003	31/12/04
Obligations et autres valeurs à revenu fixe	8 431	8 342
Françaises	8 458	8 458
Créances rattachées	45	45
Provision pour dépréciation	-72	-161

5. Immobilisations

	2003	Acquisitions 2004	Cessions 2004	31/12/04
Valeur brute				
Immobilisations	1 962	432	183	2 211
Amortissements				
Immobilisations	896	262	58	1 100
Valeur nette	1 066	170	125	1 111

6. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs	2003	31/12/04
Actif	2 371	1 032
Comptes de règlement d'opérations sur titres	1 980	460
Débiteurs divers.....	391	572
Passif	578	1 725
Comptes de règlement d'opérations sur titres	450	1 302
Créditeurs divers	128	423
7. Ventilation des comptes de régularisation	2003	31/12/04
Actif	337	636
Produits à recevoir.....	309	618
Charges Constatées d'Avances.....	28	19
Passif	919	1 281
Charges à payer	919	1 281
Autres comptes de régularisation (Produits perçus d'avance)	0	0
8. Provisions pour risques et charges	2003	31/12/04
Provisions pour risques hors bilan.....	37	33
Provisions pour litiges	193	122
Provisions pour retraites	18	27
Provisions pour congés payés.....	278	359
9. Ventilation des réserves et écarts de réévaluation	Mouvements	
	31/12/03	2004
Réserve légale ou statutaire	765	0
Ecarts de réévaluation.....		765
10. Contrevaieur de l'actif et du passif en devises	2003	31/12/04
Total de l'actif	136 234	147 104
Total du passif	136 234	147 104
11. Informations sur les postes de hors bilan	2003	31/12/04
Contrats de change à terme non dénoués		
Position acheteuse.....	0	0
Position vendeuse	0	0
Engagements de garantie d'ordre Ets de Crédit	37	33
Engagements de garantie d'ordre de la Clientèle	305	305
Informations sur les rubriques du compte de résultat		
Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'EUROS sauf indication contraire.		
	2003	2004
12. Ventilation des commissions.....		
Produits	6 908	7 379
Clientèle.....	81	174
Titres	6 806	7 160
Change	21	44
I.F.T	0	0
Charges.....	675	839
Interbancaire	0	0
Clientèle.....	0	0
Titres	675	839
13. Décomposition du résultat des opérations sur Portefeuille Titres	282	264
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction.....	7	0
Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement.....	275	264
Produits d'intérêts.....	275	264
Plus value de cession		

14. Ventilation des charges de personnel	3 506	4 415
Salaires et traitements	2 651	3 361
Charges sociales	855	1 054
dont retraites	728	929
15. Composition du solde des corrections de valeurs sur créances et hors bilan.....	-372	-36
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement		-89
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle.....	-207	-15
Dotation aux provisions pour risques et charges	-349	-61
Reprise de provisions pour risques et charges	100	123
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	56	
Autres reprises de provisions pour dépréciation	28	5
Autres informations - Arrêté au 31/12/2004		
16. Effectif en fin de période		
en nombre	2003	31/12/04
Cadres	26	36
Employés et gradés	36	35
Total	62	71
17. Rémunérations des administrateurs		
Aucune rémunération n'a été allouée aux membres du conseil d'Administration.		
18. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice		
(Montants en KEUR)	2003	31/12/04
Bénéfice de l'exercice.....	3 017	3 819
Dotation au fonds de réserve ordinaire		
Augmentation de Capital (arrondi de conversion en EURO).		
Dotation au report à nouveau	3 017	3 819
19. Ratios Prudentiels		
Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la Commission Bancaire		
Au 31 décembre 2004 , le niveau des fonds propres était largement supérieur à l'exigence globale minimale :		
Le ratio de solvabilité tel que défini par la Commission Bancaire s'élevait à 21,2 % pour un minimum règlementaire de 8%.		
Le ratio de liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois s'élevait à 131 % pour une obligation minimale fixée à 100%.		

RAPPORT GENERAL

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 13 mai 2002 pour les exercices 2002, 2003 et 2004.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2004, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultats. Notre

examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultats de l'exercice 2004 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent

d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2004, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la Loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Le 19 avril 2005.

François BRYCH

Claude PALMERO

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège de la Société Générale Bank et Trust (Monaco), 13-15, boulevard des Moulins, Monaco.
